

Le mardi 25 juin 2019, à 9 h 30, les membres du comité syndical se sont réunis sur première convocation, au siège du SMC et ont pris les dispositions suivantes :

COMPETENCE GENERALE

1. Approbation du compte rendu du comité du 12 mars 2019
2. Compte rendu des délégations au Président et au bureau

Compte rendu des délégations au Président en vertu de la délibération n°8 – 27.05.2014. C30 du 27 mai 2014 et de la délibération complémentaire n°5 – 18.11.2014 C69 du 18 novembre 2014

Nature de l'acte (contrat, marché etc.)	Objet	Tiers cocontractant	Durée de l'engagement	Montant (éventuel)
contrat	Collecte DASRI	Eirl Claire LEDOUX 79000 NIORT	1 an	Tarif CDPS
contrat	Collecte DASRI	Dr Anne GUERINEAU 79370 CELLS SUR BELLE	1 an	Tarif CDPS
contrat	Collecte DASRI	GOIFFIER Bernard 79410 CHERVEUX	1 an	Tarif CDPS
contrat	Collecte DASRI	Dr Marie JAOUEAU 79410 CHERVEUX	1 an	Tarif CDPS
contrat	Collecte DASRI	Cyrielle REA 79400 ST MAIXENT L'ECOLE	1 an	Tarif CDPS
contrat	Collecte DASRI	EHPAD CIAS HVS 79800 PAMPROUX	1 an	Tarif CDPS
contrat	Collecte DASRI	Cabinet dentaire des acacias 79360 BEAUVOIR SUR NIORT	1 an	Tarif CDPS
contrat	Collecte DASRI	SCM cabinet infirmier Magnesien 79460 MAGNE	1 an	Tarif CDPS
Contrat	Collecte DASRI	CHARRIER Elsa ROPIOT Amélie 79290 BRION PRES THOUET	1 an	Tarif CDPS

Compte rendu des délégations au bureau en vertu de la délibération n° 9.27.05.2014 C31 du 27 mai 2014

Nature de l'acte (contrat, marché etc.)	objet	Tiers cocontractant	Durée de l'engagement	Montant (éventuel)
Marché	Etude sur le plan de gestion des zones humides	DSNE	Durée de l'étude	50235,00 € net
Convention	Groupement de commande pour la participation en santé	Groupement de commande avec le SMITED et le SITS	2 ans	2 622,05 € ht
Convention	Groupement de commande pour les caractérisations	Groupement de commande avec le SMITED		-
Bail	Implantation d'une antenne TDF	TDF	12 ans	1 500,00 € ht/ an
Contrat	Emprunt 300 000 €	Crédit Agricole	20 ans	Taux 1,45 %
Adhésion	Association AMORCE			615 € par an

3. Budget principal – Adoption du Compte de gestion 2018
Le comité adopte le compte de gestion.

4. Budget principal - Vote du compte administratif 2018 / Affectation des résultats
Fonctionnement : résultat de l'exercice -68 364,63 € - résultat cumulé 118 962,42 €
Investissement : résultat de l'exercice 23 635,77 € - résultat cumulé -7 834,24 €
Affectation du résultat : excédent capitalisé 54 657,30 € - report à nouveau 64 305,12 €

5. Approbation des modifications du règlement intérieur de l'aire couverte sportive
Les modifications sont adoptées.

6. Modification du barème des frais de repas et d'hébergement

Le nouveau barème est accepté :

	Taux de base	Grandes villes (population légale égale ou supérieure à 200 000 habitants) et communes de la métropole du Grand Paris	Commune de Paris
Hébergement	70 €	90 €	110 €
Déjeuner	15.25 €	15.25 €	15.25€
Dîner	15.25 €	15.25 €	15.25 €

7. Plan de formation

Le plan de formation est accepté.

8. Création de poste

- 1 Adjoint administratif principal 1^{ère} classe à 35 h à compter du 1^{er} juillet suite à changement de filière

COMPETENCE DECHETS

9. Adoption du compte de gestion 2018

10. Vote du compte administratif 2018 / Affectation des résultats

Fonctionnement : résultat de l'exercice -12 919,77 € - résultat cumulé 382 279,13 €

Investissement : résultat de l'exercice 339 769,54 € - résultat cumulé 1 119 034,15 €

Affectation du résultat : report à nouveau 382 279,13 €

11. Quai de transfert : convention de remboursement des travaux avec le SMITED

Le comité accepte la convention permettant au SMC de réaliser les travaux et de se faire rembourser pour un montant de 24 800 €.

12. Budget déchets : admissions en non valeur

Le comptable ayant fourni les preuves écrites des poursuites infructueuses, le comité syndical admet en non-valeur la somme de 1 712,62 €.

13. Budget déchets : décision modificative n°2

Le conseil syndical adopte les modifications suivantes :

Fonctionnement : 30 000,00 €, Investissement : 25 000,00 €

14. Présentation du rapport annuel 2018 du service des déchets

Le comité syndical valide le rapport annuel 2018.

Production de déchets 2018 :

Ordures ménagères : 161 kg/hab

Emballages : 36 kg/hab

Papiers : 19 kg/hab

Verre : 39 kg/hab

Déchetteries : 261 kg/hab

Le rapport complet est téléchargeable sur le site smc79.fr

15. Présentation du rapport annuel 2018 du SMITED

Le comité syndical approuve le rapport annuel 2018 du SMITED.

QUESTIONS DIVERSES

